

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SEANCES DE PREPARATION A LA NAISSANCE
EN PISCINE DE LA CARBONITE (BASTIA)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le respect des dispositions règlementaires et de l'article L2112-2 du Code de la Santé Publique, les sages-femmes du service Mère Enfant de la Protection Maternelle et Infantile assurent des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et organisent des séances collectives de préparation à la naissance.

La Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé publique souhaite étendre son activité en organisant ces séances en piscine. En effet, le milieu aquatique apporte bien être, apaisement, impression d'être en harmonie, en symbiose avec le bébé et permet la réalisation d'exercices en relation avec les différentes phases du travail : contractions, repos, et poussées...

A Bastia, la piscine de la Carbonite, avec son petit bassin, offre des conditions idéales pour cette pratique. Il est donc proposé, dès septembre 2018, d'y mener une action pilote susceptible d'être étendue à l'ensemble du territoire.

C'est dans cet objectif que je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer une convention d'utilisation du petit bassin de la piscine de la Carbonite avec le propriétaire des lieux, la Communauté d'agglomération de Bastia.

Les crédits nécessaires sont évalués au maximum à 440 € par saison (septembre à juin). Ils seront prélevés en tant que de besoin, en fonction des réservations, sur le programme N 5213B, enveloppe 11733.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.